



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question écrite n° 126939

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les propositions exprimées par le club des Villes et territoires cyclables pour faire du vélo l'outil de mobilité durable et équitable des territoires. Le club des Villes et territoires cyclables rappelle que le bénéfice pour la santé d'une pratique régulière du vélo est considérable et que, en matière d'économie de santé, la pratique actuelle (autour de 3 %) représente déjà un gain de 5,6 milliards d'euros par an sur les dépenses de santé. Il ajoute qu'une pratique de 12 % à 15 % à l'horizon 2020 (niveau actuel de nombreuses villes européennes) permettrait d'engranger une économie de 15,4 milliards d'euros par an. C'est pourquoi le club des villes et des territoires cyclables préconise la mise en oeuvre d'une vaste campagne de communication annuelle sur le thème "le vélo quotidien, c'est bon pour la santé". Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126939

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 810

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)